

A vos Agendas !

Décembre :

Dimanche 08 décembre

Lundi 09 décembre

Jeudi 12 décembre

Vendredi 13 décembre

Vendredi 13 décembre

Samedi 14 décembre

Jeudi 19 décembre

Mardi 24 & 31 décembre

Feu d'artifice et soupe au chou à partir de 19h
Réunion du conseil municipal à 19h, ouvert à tous.

Remise des colis à la Salle Monet entre 15h et 17h

Rendez-vous avec le Père Noël et le Sou des Ecoles à 16h30 au Gymnase de la Mariette.

Soirée jeux avec C'est Pas du Jeu à partir de 18h30.

Passage du Char du Père Noël à partir de 17h.

Dégustation de la bûche des Amis de la Ronceraie, Salle Monet à partir de 14h

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA MAIRIE



Janvier 2020 :

Vendredi 10 janvier

Cérémonie des Vœux du MAIRE à partir de 18h30 à la salle des fêtes

Le Mot de l'école



Mardi 18 novembre 2019 :

« Ce matin, nous avons fait un exercice incendie avec les pompiers. Un feu a été simulé dans le bâtiment de la salle des maîtresses avec des fumigènes. Un employé municipal a joué la victime qu'il fallait aller chercher avec l'échelle. »



Conciliateur-Médiateur



Permanences du conciliateur-médiateur, en Mairie les vendredis après-midi de 14h à 17h **sur rendez-vous au : 04 75 23 02 69.** Madame DANJAUME sera présente **les vendredis 6 et 20 décembre.** Reprise des permanences le vendredi 10 janvier 2020.

Info Mairie

Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez **jusqu'au 07 Février 2020** pour vous inscrire sur les listes électorales pour les élections municipales de 2020 qui auront lieu les 15 et 22 mars prochain.



Vous devez avoir 18 ans révolu pour vous inscrire dans votre Mairie, ou sur internet via le site : www.service-public.fr

Les pièces justificatives pour effectuer cette démarche sont :

Un justificatif d'identité avec photo et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Plan « neige » sur la Commune de Laveyron

Mesdames, Messieurs les administrés, au vu du dernier épisode météorologique, neige sur la Commune, vous êtes invités à vous faire recenser en Mairie, pour toute personne ayant des urgences médicales journalières, apport d'oxygène ou soins quotidiens, sur justificatif médical.

De même si vous exercez une profession dans le médical ou service d'urgence tels que : médecins, infirmières, pompiers, gendarmes, veuillez vous présenter en Mairie.

Point ENEDIS

- Suite aux intempéries Enedis a mis en place **un numéro de téléphone dépannage** qui sert lors de la vie courante et qui est utilisé aussi lors d'évènements de grande ampleur.

Ainsi, depuis cet évènement, **les clients appellent :**

le : 0972 67 50 26

- Afin de s'assurer qu'aucun client ne soit encore en difficulté (ENEDIS n'est en effet pas à l'abri de quelques clients très isolés, inconnus de ses services), en parallèle aux dernières réalimentations, ses services ont mis en place :

le dispositif Opération « 0 client abandonné » avec un numéro dédié : 0 800 730 930

Enedis souhaite en effet accompagner les clients qui ont subi la tempête de neige et qui, malgré les réalimentations provisoires, rencontrent toujours des difficultés dans la Drôme.

Enedis accompagnera ces clients de manière spécifique et individualisée. Il est important de réserver ce numéro à cet usage unique et ce, afin de ne pas surcharger les lignes. *Les autres lignes de contact d'Enedis sont bien évidemment en service pour toute autre question.*

Colis de Noël



Cette année le colis de Noël de nos aînés, pour ceux qui l'ont réservé, sera distribué **le jeudi 12 décembre entre 15h et 17h salle Monet**. Les membres de la Commission Sociale vous accueilleront avec convivialité.

Info Mairie (suite)

Qui veut être volontaire pour mesurer la présence du radon dans son habitation ?

Le radon est un gaz radioactif incolore et inodore, présent naturellement dans les sols en tout point du territoire, mais en quantité plus importante dans les massifs granitiques, volcaniques, et certains grès et schistes noirs.

Le risque pour la santé est dû essentiellement à la présence du radon dans l'air intérieur des habitations dans lesquelles il peut s'accumuler, selon leur localisation, leur conception et leur ventilation. Le radon est classé par le Centre international de recherche sur le cancer comme « cancérogène pulmonaire certain » depuis 1987. Selon le Ministère des solidarités et de la santé, en France, le radon est à l'origine de 5 à 12 % des décès par cancer du poumon en France soit la deuxième cause après le tabac.

Une campagne gratuite de mesure

Rassurons-nous, il est facile de se prémunir de ce risque. La première des choses est de savoir si le radon arrive à se concentrer dans votre habitation. Pour cela, l'association CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie), en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, et avec le soutien de Porte de DrômArdèche et de notre commune, met gratuitement un dosimètre à disposition des personnes volontaires, jusqu'au mois de février, pour une durée de deux mois. Si vous voulez en bénéficier, il suffit de contacter l'association qui prendra rendez-vous pour vous apporter le dosimètre.

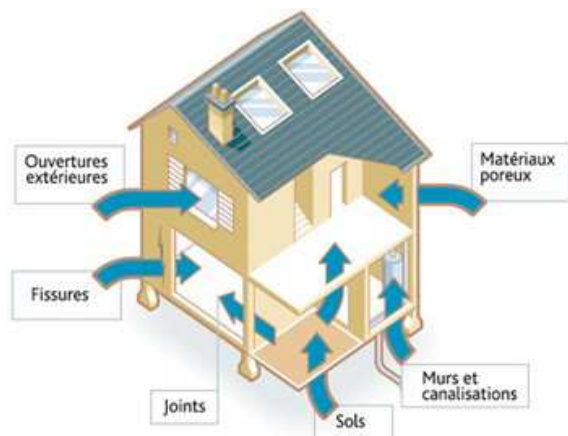
En fonction du résultat de la mesure réalisée, **qui restera strictement confidentiel**, des conseils pratiques vous seront fournis qui vous permettront de limiter efficacement les risques pour votre santé.

Pour en faire la demande contactez rapidement la CLCV :

<http://drome-ardeche@clcv.org>

Téléphone : 04.75.72.41.49

Pour connaître le potentiel radon des communes : www.irsn.fr



Le radon, qui s'accumule dans les sous-sols et les vides sanitaires, entre dans les maisons par différentes voies : fissures, passage des canalisations...
illustration source IRSN

Info Mairie (suite)

Qualité de l'Air à l'École



L'étude qualité de l'air à l'école a été effectuée par le Laboratoire Départemental d'Analyses de la Drôme en date du 27/09/2019 dernier. Le contrôle est conforme en date du 19/11/2019, et validé pour 7 ans.

Dérogation au brûlage des déchets (article fourni par la préfecture de la Drôme)

Suite de l'épisode neigeux- Dérogation au brûlage des déchets

Compte-tenu des intempéries de ces derniers jours,

il est rappelé que **l'arrêté n°2013-114-0007 portant réglementation des feux et brûlage, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de la Drôme** autorise l'incinération des déchets végétaux, dans certaines situations exceptionnelles, et si d'autres solutions ne peuvent être mises en œuvre.

L'épisode neigeux qu'a connu le département entre dans cette catégorie dite des « situations exceptionnelles » mentionnée par l'arrêté.

Pour suivre l'actualité des services de l'État dans la Drôme :

Facebook : www.facebook.com/prefet26

Twitter : @Prefet26

Site internet : www.drome.gouv.fr

Commission Communication

Chers administrés, c'est avec un peu de retard que vous recevez le bulletin ce mois-ci, nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Suite à un problème informatique, nous n'avons pu le confectionner et l'éditer dans les temps.

La commission communication vous présente ses meilleurs vœux pour l'Année 2020 et espère vous retrouver nombreuses et nombreux à lire nos articles et ceux de nos diverses associations.

Merci à tous de votre collaboration pour la bonne élaboration de celui-ci.

Bonne Fêtes à toutes et tous.

La commission
Communication.



Conseil Municipal



La réunion du Conseil Municipal se tiendra le lundi 9 décembre à 19h.
Ouvert à tous

Fermeture Exceptionnelle de la Mairie



La Mairie sera fermée les 24 et 31 décembre 2019 toute la journée.

Association Géologie de Laveyron (article fourni par l'association)



Samedi 26 octobre nous avons rendez-vous à Saint Jean des Vignes dans le sud du Beaujolais. Le musée des « pierres folles » était notre but, mais avant tout, nous avons une petite promenade dans le parc attenant, qui nous faisait découvrir presque en coupe le sous-sol mouvementé de ce lieu. L'après-midi était réservée au musée et ses fossiles mais aussi une initiation à la dégustation des crus du Beaujolais aux reflets de ses sols, de ses terroirs... Une journée vite passée avec bonheur ! Une sortie que nous vous recommandons vivement, même en famille.



JUDO (article fourni par l'association)

POLITESSE • COURAGE • SINCÉRITÉ • HONNEUR • MODESTIE • RESPECT • CONTRÔLE DE SOI • AMITIÉ

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Date d'émission : 28 novembre 2019
Le JCSV sur le podium !

Le samedi 23 novembre 2019 avait lieu le 12^{ème} tournoi international label A de judo de Fontaine. Sébastien Gaillard, ceinture noire 3^{ème} dan et compétiteur chevronné, y participait et c'est avec brio qu'il a représenté le Judo Club Saint-Vallierois puisqu'il monte sur la plus haute marche du podium dans la catégorie des vétérans de moins de 81 kg. Victorieux sur les deux premiers matchs de poule, il perd le troisième et termine deuxième de sa poule, se qualifiant ainsi pour les demi-finales. À l'issue d'un rude combat l'opposant au premier de l'autre poule, il prend l'avantage sur son adversaire dans les dix dernières secondes du combat en marquant un ippon, gagnant alors son billet pour la finale. Après une minute et trente secondes de combat intense, il réussit à s'imposer par ippon sur une forme de ko-soto-gari. En plus des bonnes sensations et des beaux moments de partage vécus lors de cette compétition, Sébastien engrange à cette occasion ses 40 premiers points pour le 4^{ème} dan. Bravo Sébastien !

Sébastien souhaite remercier ses partenaires et entraîneurs du club pour la préparation à cette compétition.



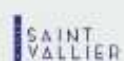
Sébastien Gaillard sur la plus haute marche du podium !

À propos du Judo Club Saint-Vallierois.

Le 22 février 1962 naît l'Association du Judo Club Saint-Vallierois, permettant ainsi l'ouverture d'une des premières écoles de judo de la Drôme. Depuis plus de cinquante ans, l'association propose donc à ses adhérents l'apprentissage du judo dans le respect de son Code Moral, encadré par un corps professoral diplômé d'État. Affilié à la Fédération Française de Judo & Disciplines Associées (F.F.J.D.A.), le Judo Club Saint-Vallierois et ses 100 adhérents ouvrent leurs portes à tous les désireux d'apprendre une discipline structurante par son code moral. Plus d'informations : www.saintvallierjudo.fr

CONTACTS PRESSE

Julien CHANTRIAUX, relations presse > 06.26.96.76.89
 Florient DELAFOY, secrétaire général > 06.37.43.23.49
 Lionel HENRY, président > 06.15.07.22.04



Les Amis De La Ronceraie (article fourni par l'association)



Jeanine et Michel, vous invitent **le jeudi 12 décembre à partir de 14h** pour fêter leur anniversaire, 80 ans, Salle Renoir.



Le jeudi 19 décembre à 14h, Salle Renoir, nous dégusterons la bûche de Noël offerte par les Amis de la Ronceraie, en attendant notre concours de belote qui aura lieu le samedi 11 janvier 2020, Salle Polyvalente.

Comptons sur votre présence. Les personnes retraités intéressées par notre association peuvent venir se renseigner les mardis, Salle Renoir, elles seront les bienvenues.

« C'est Pas Du Jeu » (article fourni par l'association)



L'association a tenu son Assemblée Générale en octobre.

Le nouveau bureau se compose ainsi :

- Martine Berthet, présidente
- Eliane Messenger, secrétaire
- Ludovic Masclat, trésorier

Il a été décidé de maintenir l'adhésion à 20€ pour les adultes (10€ pour les enfants).

Les adhérents peuvent venir jouer les mardis et vendredis de 20h à 23h.

Notre festival "**Lavey'Ronde des jeux**" aura lieu les **16 et 17 mai 2020**.

Des soirée-jeux ouvertes à tous sont proposées le 2ème vendredi de chaque mois à partir de 18h30.

Prochaine soirée-jeux le **vendredi 13 décembre dès 18h30**. Avant Noël, venez tester de nouveaux jeux !



L'Animation Laveyronnaise (article fourni par l'association)

Feu d'Artifice



Que serait **le 08 Décembre** à Laveyron sans feu d'artifice ?

Notre fête des lumières s'annonce féerique.

Comme tous les ans, bombes, cascades, embrasement et bouquet final vous attendent pour vous transporter à travers un monde imaginaire.

Venez nous rejoindre dans le parc de la Ronceraie dès 19h pour suivre ces étoiles de couleur.

Pour vous réchauffer vous pourrez déguster la traditionnelle soupe au chou et boire un réconfortant vin chaud aux douces notes d'épices.



Le 14 Décembre, le Père Noël, passera dans certains quartiers de la commune pour ravir petits et grands, ci-dessous le parcours du char, préparez vos lettres et en attendant , soyez sages !..



PARCOURS DU CHAR le 14 Décembre 2019

ARRET	LIEUX	HORAIRE
1er	LES MARINIERS	17 H 15
2ème	LES CHENES	17 H 35
3ème	LE VERGER DES MAILLES	18 H 00
4ème	LA RAYONNIERE	18 H 20
5ème	ECOLE	18 H 40
6ème	ALOUETTES	19 H 10
7ème	LA CHANAS	19 H 30
8ème	LE VILLAGE	19 H 50
9ème	LA CROISEE DES MAILLES	20 H 10

Sou Des Ecoles (article fourni par l'association)

Ouvert à tous

Vendredi 13 décembre 2019...
Entrez dans la danse avec le Sou des Ecoles,
les enfants, et l'association
WhyNot pour terminer 2019 en beauté !



Vendredi 13 Décembre 2019, le Père Noël posera son traineau sur le toit du gymnase et passera toute la journée à l'école ! Le Sou des Ecoles offrira aux enfants une journée de fête à l'occasion

des fêtes de fin d'année. L'association St Uzienne de danse Hip-Hop « Whynot » sera notre invitée toute la journée et interviendra auprès des classes pour un moment de détente, de créativité et de partage. Les bénévoles en profiteront pour partager, avec les enfants et l'équipe éducative, le traditionnel goûter de Noël (avec le Père Noël en VIP bien entendu.) En fin de journée, rendez-vous Salle de la Mariette (Gymnase) pour un moment convivial ouvert à tous :

A partir de 16h30, marché de Noël, calendrier de l'Avent géant, Buvette, maquillage, vente de crêpes et possibilité de prendre gratuitement des photos avec le Père Noël.

Cette fête sera aussi l'occasion de partager un spectacle de Noël chantant organisé par les maitresses et leurs élèves.

Aux alentours de 18h, les intervenants de Whynot et les enfants vous proposent un flash 'mob participatif et familial !

